unicef
for every child

UN ENTRETIEN ID4AFRICA EN TETE-A-TETE AVEC

Cornelius Williams

Directeur associé, Chef mondial de la protection de l'enfance

Cornelius, c'est un plaisir de vous avoir au sein de notre Conseil consultatif d'ID4Africa comme représentant de l'UNICEF. Nous sommes convaincus que votre contribution apportera une dynamique nouvelle et marquante à la manière dont nous mettons davantage l'accent sur l'importance de l'identité juridique à la source, par l'enregistrement des naissances et son intégration dans les schémas fondamentaux de l'identité.

ID4AFRICA: QUE PENSEZ-VOUS DE L'ADHESION AU CONSEIL CONSULTATIF D'ID4AFRICA?

Je suis très enthousiaste à ce sujet, particulièrement en ce qui concerne la collaboration avec une organisation qui adopte une approche inclusive dans le rassemblement de groupes d'acteurs clés au sein de l'écosystème identitaire. Ayant passé 5 ans en Afrique Orientale et Australe où je faisais partie du noyau central de CRVS au niveau régional qui a fondé le Programme pour l'Amélioration Accélérée de l'Enregistrement des Faits d'Etat Civil et de l'Etablissement ses Statistiques de l'Etat Civil en Afrique (APAI-CRVS), j'ai pu observer la différence que cela fait de combiner les bonnes parties prenantes travaillant ensemble dans l'accomplissement d'une grande réussite. Je constate que cette approche est de plus en plus au centre du programme de développement et je suis ravi d'être membre du Conseil Consultatif d'ID4Africa, qui œuvre en faveur de tels partenariats.

Rassembler les acteurs clés de manière efficace contribue à faire carburer les turbines du changement pour les politiques modernes et à élaborer des programmes et des systèmes d'identité nationaux solides et harmonisés. Cela contribuera sans aucun doute à apporter des résultats favorables aux gouvernements africains cherchant à faire progresser leurs programmes et services pour leurs citoyens de façon adéquate.

UN RECENT RAPPORT DE L'UNICEF SUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ESTIME QU'ENVIRON LA MOITIE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS (SOIT 95 MILLIONS) NE SONT PAS ENREGISTRES ET QUE 120 MILLIONS D'ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS N'ONT PAS DE CERTIFICAT DE NAISSANCE. CES CHIFFRES DEVRAIENT AUGMENTER DE 20 MILLIONS D'ICI A 2030 SI DES MESURES DECISIVES NE SONT PAS PRISES.

ID4AFRICA: QUEL TYPE D'ACTION EST NECESSAIRE POUR INVERSER CETTE TENDANCE?

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour résoudre ce problème. Le premier est l'importance de l'appropriation nationale. Le processus d'enregistrement doit appartenir au pays et être mené par des dirigeants qui s'engagent à réaliser les changements nécessaires pour éviter un aboutissement défavorable. Au fil du temps, nous avons constaté l'impact significatif de véritables appropriations nationales engagées par les gouvernements.

La seconde consiste à adopter une approche coordonnée. La plupart des structures et des systèmes qui existent aujourd'hui suivent l'un des deux systèmes administratifs au monde: le système anglophone et le système francophone. En Afrique, nous constatons que certains de ces systèmes ont des traditions rigides qui entravent le développement ou les progrès de la législation. Cela se traduit par le fait que plusieurs législations sociales restent bloquées dans le temps. Il faut à la fois une réforme systématique et coordonnée de ces systèmes, non seulement en ce qui concerne les lois nationales, mais aussi les structures et les mandats qui vont directement à la base. Il doit également y avoir une formation adéquate en place pour renforcer les capacités des fonctionnaires qui travaillent avec ces systèmes, et cela se fait souvent dans le cadre de partenariats avec le secteur privé.

Le troisième est l'échange de connaissances. Il y a des pays qui ont fait des progrès incroyables, malgré des ressources limitées ou d'innombrables revers dus à différents niveaux de crises. D'autres détiennent les ressources adéquates mais n'ont pas progressé. Cela nous indique qu'il n'y a souvent pas de corrélation entre le revenu / richesse du pays et l'adéquation du système d'enregistrement. Les progrès dépendent vraiment de la priorité que les gouvernements accordent à l'implication de la population dans cette réussite, notamment en investissant dans la formation des fonctionnaires et en menant des campagnes de sensibilisation du public, etc.

© UNICEF. UN063425

©2018 ID4AFRICA. Tous droits réservés

ID4AFRICA: QUEL ROLE L'UNICEF JOUE-T-ELLE POUR AIDER LES ETATS MEMBRES A ATTEINDRE L'ODD 16.9?

Notre premier engagement fondamental est d'honorer notre mandat qui vise à garantir que chaque enfant bénéficie de son droit à une identité juridique. Nous respectons nos engagements de plusieurs manières. D'une part, nous fournissons des conseils techniques et un soutien pour aider les gouvernements à moderniser leurs systèmes, en particulier lorsque la technologie numérique peut et doit être appliquée. Nous les guidons sur les lois requises et le plan d'action. Nous les aidons également à appliquer le plan APAI-CRVS. Nous n'exécutons pas leurs systèmes mais nous sommes là pour les soutenir.

L'UNICEF s'attache aussi maintenant à aider les gouvernements et leurs systèmes à devenir plus robustes et efficaces. Une approche clé consiste à fournir l'assistance technique nécessaire au niveau national pour conseiller les gouvernements. Nous les aidons à concevoir un plan, à trouver les meilleures solutions aux blocages logistiques et à des inefficacités dans leurs systèmes, etc. Nous organisons des voyages d'étude et organisons des conférences régionales deux fois par an pour rassembler les gouvernements, renforcer la responsabilisation et plaidoyer autour des enjeux, tant au niveau mondial que national. Nous maintenons également une base de données de toutes les enquêtes faites sur la population, afin de montrer les progrès et les améliorations réalisés par les différents gouvernements.

© UNICEF. UNI159401

ID4AFRICA: A VOTRE AVIS, POURQUOI LE PROGRES VERS L'ENREGISTREMENT UNIVERSEL DES NAISSANCES ET LA REALISATION DE L'ODD 16.9 CONTINUENT-ILS DE DEFIER CERTAINS PAYS AFRICAINS?

Plusieurs facteurs sont en cause. Certains pays sont confrontés à des défis démographiques: les taux de fécondité sont élevés et continuent à dépasser les services ou la capacité des gouvernements à faire face à la hausse des chiffres. L'incapacité de certains gouvernements à développer et à améliorer l'efficacité de leurs systèmes, que ce soit en raison de politiques législatives rigides ou du manque de ressources financières, en est un autre. Il existe également des cas où des financements erronés sont versés dans des systèmes nouveaux et coûteux qui n'offrent pas de valeur ajoutée dans le long terme. Un cas classique que nous voyons souvent est celui où les investissements sont versés dans des systèmes d'identité nationaux sophistiqués mais sans engagement à investir dans le registre civil en tant que système de source pour ces mêmes systèmes.

Il y a ensuite les obstacles financiers ou sociaux rencontrés lors de l'acquisition de documents juridiques. Par exemple, les coûts encourus par les personnes à faible revenu ou sans revenu, qui doivent organiser le transport ou l'hébergement pour s'occuper des processus d'inscription dans les centres éloignés, qui peuvent être en sous-effectif et observer des heures de fonctionnement irrégulières. Il y a également le cas des barrières sexistes, dans lesquelles la loi insiste pour que les pères soient présents lors de l'enregistrement de l'enfant, mais dans certains cas, les pères ne sont tout simplement pas présents, surtout s'ils sont des migrants.

Il existe également des cas où les systèmes ne sont pas interopérables, par exemple le système d'enregistrement de la santé et de l'état civil, ce qui empêche l'échange d'informations de manière rationnelle et efficace. En ce qui concerne l'incapacité de modifier le cadre juridique pour faciliter l'interopérabilité, cela constitue un obstacle. Si le cadre juridique reste inchangé, les nouvelles technologies introduites ne fonctionneront pas.

La mise en place d'un système d'enregistrement de l'état civil efficace indique qu'un pays progresse en paix. Nous sommes convaincus qu'avec le bon investissement, la volonté politique et les systèmes soutenus par la législation appropriée, la réalisation de l'ODD 16.9 se produira dans toute l'Afrique.

©2018 ID4AFRICA. Tous droits réservés

ID4AFRICA: QUELQUES MESSAGES CLES POUR LES CHEFS D'ETAT SUR L'IMPORTANCE DE L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES?

Si vous aspirez à être un pays à revenu intermédiaire ou élevé, vous ne pouvez pas y arriver sans avoir un système d'enregistrement national bien établi pour vos citoyens. Il s'agit d'un double investissement qui se traduit tout simplement par une population plus efficace. Connaître ses citoyens, c'est connaître les bons services pour pouvoir cultiver des plates-formes plus productives qui stimuleront l'économie de votre pays. Pour y parvenir, toute personne née citoyenne dans un pays a besoin d'une identité pour accéder aux services que les gouvernements ont l'intention de fournir, qu'il s'agisse de l'aide sociale, des transferts monétaires, de l'éducation, de la santé, etc. Cela crée un modèle économique véritablement inclusif et commence par quelque chose d'aussi simple qu'un certificat de naissance. C'est l'exigence fondamentale de toute économie moderne, qui amènera même votre nation et ses citoyens dans l'ère du e-commerce. Tout compte fait, cet investissement est avantageux à long terme. C'est un bon investissement, bon pour l'argent, bon dans la pratique, bon pour les droits de vos enfants. Bon pour tout et pour tous!

"TOUT COMPTE FAIT, CET INVESTISSEMENT EST AVANTAGEUX À LONG TERME"

ID4AFRICA:
QUAND VOUS EVALUEZ CE QUI SE PASSE AVEC LES ENREGISTREMENTS DE NAISSANCES EN AFRIQUE, QU'EST-CE QUI VOUS PREOCCUPE ET QU'EST-CE QUI VOUS DONNE DE L'ESPOIR?

Chaque document d'identité contient une histoire personnelle. Au niveau macro, quand je vois des gouvernements utiliser des ressources rares d'une manière inefficace, ou dépenser des milliards de dollars pour mettre en place des systèmes d'identification qui ne sont pas liés à l'état civil, ou se retrouver bloqués dans des contrats inappropriés ou qui ne sont pas des plus efficaces alors que des personnes sont laissés inconnus et apatrides, ça fend le cœur. En Afrique, 36 pays sur 54 exigent que les enfants aient un certificat de naissance pour terminer leurs études. Cela me brise le cœur de voir des enfants pleurer parce qu'on leur dit soudainement qu'ils ne peuvent pas passer les examens d'État parce qu'ils n'ont pas ce document. Ça fait mal de voir une mère se faire refuser l'accès aux soins de santé pour son enfant parce qu'elle n'a pas d'identité juridique. Souvent, ce sont des mères séropositives ou atteintes du sida et sont généralement les plus pauvres, celles des familles dysfonctionnelles qui ne comprennent tout simplement pas ces choses. Cela m'attriste de penser que les gens considèrent simplement un document d'enregistrement comme un morceau de papier, mais ils n'en

© UNICEF.Used with permission

connaissent pas la valeur.

Pourtant, il y a de l'espoir. Je le vois dans des pays comme l'Afrique du Sud, une nation jadis déchirée par une fracture sociale qui a exclu une grande partie de la population de l'état civil, et qui plus tard a opéré un retournement vers une couverture quasi universelle de l'enregistrement atteignant 90% en seulement 10 ans d'application des politiques et des systèmes appropriés. Ou, comme en Ouganda où, 5 ans après avoir adhéré aux bonnes politiques et pratiques, l'enregistrement à l'état civil a déjà presque doublé sa couverture initiale. Nous l'avons vu en Namibie où la population proche de la frontière angolaise est enregistrée sous des systèmes efficaces pour s'assurer que les personnes qui y vivent reçoivent une identité juridique. Cela se produit malgré le fait qu'ils sont quelque peu exclus, vivant près de la zone de pauvreté où les gens ne vont pas à l'école et où les taux de mortalité infantile sont élevés. Il y a de l'espoir. Avec la volonté politique adéquate on peut y arriver, et cela me donne l'espoir de voir comment les choses évoluent.

"AVEC LA VOLONTE POLITIQUE ADEQUATE, ON PEUT Y ARRIVER"

ID4AFRICA:
QU'ESPEREZ-VOUS INFLUENCER DANS LA CIRCONSCRIPTION ET L'AGENDA D'ID4AFRICA?

© UNICEF.UNI197921

"JE CONSIDERE QUE MON ROLE EST DE GARANTIR QUE LES ENFANTS SOIENT AU COEUR DU PROGRAMME D'IDENTITE"

©2018 ID4AFRICA. Tous droits réservés

ID4AFRICA:
SELON VOUS, QUEL ROLE JOUE ID4AFRICA DANS LA REALISATION DE L'ODD 16.9, EN PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES ENREGISTREMENTS À L'ETAT CIVIL EN AFRIQUE?

ID4Africa continuant à rassembler et à mobiliser les acteurs clés pour aborder le développement futur des systèmes d'identité, la réalisation de ces objectifs en 2030 devient une réalité plus concrète. Lors des assemblées annuelles, il est bon de s'assurer que l'identité fonctionnelle ne fait pas ombrage à la primauté de l'enregistrement à l'état civil, qui est un message fondamental et qui doit être clarifié. En continuant à inviter des orateurs crédibles qui peuvent insister sur l'importance de l'enregistrement à l'état civil en tant que pierre angulaire des systèmes d'enregistrement fonctionnel, ID4Africa jouera un rôle phénoménal dans la réalisation de l'ODD 16.9.

Je considère que mon rôle est de garantir que les enfants soient au cœur du programme d'identité en Afrique dès leur naissance, tout au long de leur cycle de vie, leur inclusion dans l'État et leur droit d'accéder aux services gouvernementaux jusqu'à la mort. Si ces enfants sont appellés à devenir des citoyens, ils ont besoin d'une identité, pour ne pas tomber dans le cycle trop familier de l'exploitation et de la rébellion. Je voudrais utiliser mon rôle pour influencer toutes les politiques et tous les messages à se concentrer sur les enfants et que l'enregistrement à l'état civil soit reconnu comme le mécanisme central de croissance pour la gestion de l'identité, le socle. J'espère que l'enregistrement à l'état civil fera partie intégrante des réunions d'ID4Africa et je suis très heureux que Dr. Atick nous ait contacté pour voir cet espoir devenir réalité.